



**Procès-verbal de l'assemblée générale du 25 février 2018
09h 30 au restaurant Landgasthof Schönbühl**

Membres présents du comité: Marion Zimmermann, Ursula Müller, Sandra von Erlach, Marianne Stähli, Brigitte Jordi.

1. Bienvenue et constatation de la régularité de la convocation à l'AG 2018

La présidente Marion Zimmermann ouvre l'assemblée générale ordinaire 2018 et salue les membres présents, les nouveaux membres et tout spécialement le Dr. med. vet. Vincent Lepori. Ceux-ci s'inscrivent sur une liste de présence. La liste des personnes excusées est jointe au procès-verbal chez la secrétaire.

Présents: 65 membres (majorité absolue : 33) /au point 8.1. 67 membres (majorité absolue : 34)

Hôtes : 3

Excusés: 27 membres

La présidente constate que l'invitation à l'AG a été rédigée conformément aux statuts. Aucun membre présent ne désire prendre la parole.

2. Election des scrutateurs

Natalie Dänzer et Andi Schiess sont désignés comme scrutateurs.

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est accepté sans modifications.

4. Procès-verbal de l'assemblée générale du 27 février 2017

Le procès-verbal en français et en allemand figurait sur le site.

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

5. Rapports

Les différents rapports ont également paru en allemand et en français sur le site.

a) Rapport de la présidente

b) Rapport de la conseillère d'élevage

c) Rapport du chef technique

Aucune objection n'ayant été faite, ces rapports sont acceptés à l'unanimité.

6. Rapport de caisse,

6.1. Comptes annuels 2017 et rapport de vérification

Le rapport de caisse et les comptes 2017 sont présentés par écrit et sont acceptés à l'unanimité.

Ursula Müller annonce les mutations durant l'année 2017:

- entrées : 30 membres
- départs : 36 membres
- radiations : 10 membres
- nombre actuel : 491 membres (au 31.12.17)
- diminution 17 membres

Le décès de Simone Schmid est mentionné et nous l'avons honorée.

Le bilan présente un déficit de Fr. 3'933.15. Le déficit résulte en majorité de la diminution des rentrées des cotisations et des dépenses supplémentaires concernant la séance de la FCI, les traductions des règlements d'élevage et des statuts, les indemnités aux CE /CM (2'000.00) et les tests ADN/CEA (1'400.00).

En 2017 le shop a été dissout définitivement et présente un déficit de Fr. 5'670.80. Le produit de la vente à l'AG 2016 de Fr. 470.00 a été transféré à la protection des animaux suisse.

6.2. Décharge à la caissière et au comité

La vérificatrice Helena Ellis remercie – aussi au nom de Dagmar Lingg - Ursula Müller de la tenue correcte et professionnelle des comptes. Elle recommande à l'assemblée de donner décharge à la caissière et au comité.

Le bilan et les comptes annuels 2017 ainsi que le rapport des vérificatrices, avec attribution de décharge, sont approuvés et acceptés à l'unanimité.

7. Budget 2018

Le budget 2018 et les cotisations (taxes 2019 comprises) présentés par Ursula Müller peuvent être consultés. Le budget, les cotisations et les taxes sont acceptés à l'unanimité.

7.1. Budget 2018

Pour 2018 le budget prévoit des recettes d'un montant de Fr. 51'750.00 et des dépenses d'un montant de Fr. 56'800.00.

En plus du budget régulier un montant de Fr. 200.00 (par année et sur demande) sera remboursé à nouveau aux membres avec Border Collies pour leur participation aux **CE et CM**.

De même un montant de Fr. 100.00 est prévu pour ADN/CEA.

Ursula Müller signale qu'elle a déjà reçu deux factures pour la banque des données de Fr. 2'890.00 et ce montant budgétaire est déjà nettement dépassé.

7.2. Cotisation annuelle 2019

La cotisation des membres pour 2019 reste identique.

7.3. Taxes 2019 (sélection, contrôle des endroits d'élevage, chiots)

Les taxes restent identiques.

7.4. Compétence financière du comité

La compétence financière du comité reste à Fr. 2'000.00. Le comité remercie de la confiance témoignée.

Sur demande du comité, les frais d'inscription uniques de Fr. 15.00 sont annulés. Cette taxe n'est plus justifiée puisque les statuts, le règlement d'élevage etc. ne sont plus imprimés, mais paraissent sur le site. Celle-ci est acceptée à l'unanimité.

8. Elections

Avant les élections, Marion Zimmermann explique la situation actuelle du cas de la caissière élue Nissrine Maurer. En automne elle a été libérée de ses fonctions. Ensuite Ursula Müller a poursuivi cette fonction sans interruption.

8.1. Confirmation des élections du comité

La présidente Marion Zimmermann et la caissière Ursula Müller ont été réélues à l'unanimité. Brigitte Jordi quitte sa fonction de secrétaire du club et s'engage comme assesseur. Egalement accepté à l'unanimité.

- nouvelle élection de la secrétaire : Natalie Raetzo se met à disposition et est élue à l'unanimité.
- nouvelle élection de la chef technique : Kate MacMahon se présente et est élue à l'unanimité.

8.2. Confirmation des élections de la commission d'élevage

Pour des raisons personnelles Regula Roth a retiré la candidature en tant que conseillère d'élevage. Désormais Sandra von Erlach se met à disposition pour une année supplémentaire. Elle est élue à l'unanimité. Corinne Ferrari la remplacera mais elle désire une période d'initiation d'une année. Elle se portera candidate lors de l'AG 2019. Ce qui a été approuvé par l'AG.

Melanie Reist et Simon Strahm sont élus à l'unanimité comme nouveaux membres de la commission d'élevage. Membres existants jusqu'à présent : C. Ferrari/R. Roth/E. Sommer/B. Venzin/S.v.Erlach.

8.3. Vérificateurs des comptes / suppléante

1^{ère} vérificatrice Dagmar Lingg, 2^{ème} vérificateur Renato Wieland. Antoinette Brenzikofer se met à disposition en tant que suppléante.

8.4. Délégués à l'AD de la SCS, de la CAMO ainsi que de la CTUS

Les membres qui désirent participer à cette manifestation doivent s'inscrire directement auprès de Marion Zimmermann.

9. Motions

9.1. Comité

La révision des statuts existants de 1987. Nouvellement nos statuts devaient être adaptés aux statuts de la SCS.

Liste des données des membres (online banque des données de la SCS) :

Le Club Border Collie Suisse a le droit de transmettre à la Société Cynologique Suisse SCS et sur sa demande, une liste avec les noms, les prénoms, le sexe, la date d'entrée, adresse postale et adresse e-mail (si existante) des membres afin que la SCS puisse remplir ses devoirs. Il est bien indiqué que la SCS n'a pas le droit de communiquer ces données des membres à une tierce personne.

La SCS utilise ces données pour l'enregistrement centralisé et l'administration de tous les membres des sections reconnues par la SCS. Les données des membres ne seront communiquées à aucune tierce personne. Le règlement de la protection des données de la SCS doit être respecté.

Seules les données suivantes seront soumises : nom, prénom, sexe, adresse du domicile, numéro de téléphone, adresse e-mail.

Les membres qui n'acceptent pas cette communication, peuvent en informer le caissier par lettre. Ils seront enregistrés ensuite en tant que (NoName). Le délai pour cette information est de quatre semaines après la décision prise par l'assemblée générale. Un membre enregistré dans la banque des données, qui désire éliminer ou subir une mutation, peut l'exécuter directement sur le portail de la SCS ou par écrit.

Ceci est accepté à l'unanimité.

Suppression des abonnements obligatoires « Hunde » et « infoChiens »

Marion Zimmermann explique les avantages et les inconvénients de la suppression de l'obligation. 46 voix contre 15 ont voté pour la maintenance de celle-ci.

Les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité.

9.2. Commission d'élevage

Aucune motion

9.3. Membres

Aucune motion.

10. Programme annuel 2018

Le programme annuel 2018 figure sur le site et a été présenté à l'AG. Kandersteg aura lieu du 18.-20. 1.2019. Les dates seront définitivement communiquées par Kate McMahon (25.8. ou 1.9.2018).

11. Honneurs

Pour leurs 25 ans d'appartenance au CSBC, les membres suivants ont été honorés :

Andina Rita / Barandun Manuel / Binggeli Liliane / Binggeli Heinz / Gerber Anton / Merz Josiane / Mouwen Marco / Schnyder Nicole / Stähelin Carole

Marianne Stähli et Daniela Gerber ont reçu pour leur départ un bouquet de fleurs et des remerciements chaleureux.

12. Divers

Sandra von Erlach prie les éleveurs de lire entièrement le nouveau règlement et de se maintenir aux formalités. Tous les documents nécessaires sont à envoyer. Une meilleure lisibilité des noms, adresses etc. serait souhaitable.

Andi Schiess désire être informé des questions importantes par mailing. Cela sera difficile car l'administration des membres ne possède pas toutes les adresses e-mail, qui sont souvent illisibles et périmées.

Conférence du Dr. méd. vét. Vincent Lepori :

- surdit 
-  tude de l' pilepsie
- recherche du comportement

L'Uni Berne a besoin, de fa on urgente, de plus de mat riel pour ses recherches. Des renseignements exacts et des formulaires paraissent sur notre site.

La pr sidente termine l'assemblée g n rale   11.30 h et invite   l'ap ro.

Proc s-verbal : Brigitte Jordi

Pr sidente : Marion Zimmermann